

Les projets pédagogiques particuliers au secondaire

ÊTRE BIEN INFORMÉ POUR
PRENDRE PART AUX
DÉCISIONS



Projets pédagogiques particuliers

Accueil > Documents > Documents de référence > Projets pédagogiques particuliers

Les projets pédagogiques particuliers – Être informé pour prendre part aux décisions

[Document de L'APL](#)

[Lien Forms à compléter \(un par école\)](#)



Fédération des centres de services scolaires

- [Guide de référence pour la mise en place d'un projet pédagogiques](#)



FSE-CSQ

- [Guide d'animation sur les Projets pédagogiques particuliers \(PPP\) / FSE-CSQ](#)
 - [Complément au « Guide d'animation sur les PPP »](#)



CONTEXTE

2023: Plan stratégique du ministre Drainville

- faire passer la participation au PPP de 44,6% à 75% en 2026-2027;

PEVR du CSSDGS:

- État actuel : 32%

- Cible: 60%

CONTEXTE

Mandat du MEQ à la FCSSQ pour encadrer les PPP au secondaire.

Un premier projet jugé jovialiste et incomplet, rejeté par le comité accompagnateur.

Un guide modifié qui inclut des balises pour encadrer ou rejeter un PPP



Ce guide comprend 3 PARTIES:

- Processus en 6 étapes pour la mise en place d'un PPP
- Des exemples de PPP variés
- Différents modèles d'organisation scolaire expérimentés par le réseau.

[Guide_PPP_juin 2025.pdf](#)



Les 6 étapes du processus

1. Création d'un comité de travail
2. Établissement du portrait de situation
3. Se doter d'une vision commune
4. Planifier le PPP
5. Mettre en œuvre le PPP
6. Évaluer le projet



Les enseignants ont un rôle à jouer et un mot à dire (Guide de la FCSSQ: Annexe 1)

- Comité consultatif: rôle de représentation des enseignants à chaque étape.
- Guide FSE: un outil pour brosser le portrait du milieu avant de planifier un PPP. [Guide d'animation sur les projets pédagogiques particuliers \(FSE-CSQ\)](#)



PRINCIPES DIRECTEURS D'UN PPP SELON LE MINISTÈRE ET LA FÉDÉRATION DES CSSQ

1
Le projet s'inscrit en cohérence avec les orientations du projet éducatif

2
Le projet respecte les encadrements légaux

3
Le projet se distingue de ce que prévoit l'offre des programmes ministériels

4
Le projet est accessible⁴ et abordable

RECOMMANDATIONS

S'informer afin de connaître l'ensemble des **différents modèles** pour répondre aux besoins des milieux

RECOMMANDATIONS

Viser une organisation scolaire qui prend en compte les éléments suivants :

1. Le respect des encadrements légaux (incluant la convention collective) et en cohérence avec le projet éducatif;
-

2. Le respect du temps nécessaire pour assurer la transmission du contenu de l'ensemble des programmes. En ce sens, favoriser les projets qui respectent le temps prévu au régime pédagogique ou, sinon, les projets qui préservent au moins 80 % du temps indicatif prévu aux matières;

3. La lourdeur et la répartition équitable des tâches;
 4. La répartition équitable des ressources, incluant les locaux, le matériel, le transport et la taille des groupes;
 5. L'égalité des chances, notamment en limitant la sélection des élèves sur la base des notes ou des couts;
-

6. La mixité sociale et scolaire entre les élèves admissibles à la classe ordinaire;
 7. Les particularités de l'école, notamment en favorisant les besoins des élèves du bassin.
-

Nous voulons nourrir notre réflexion et nos actions
avec ce que vous vivez !



Complétez le Forms

<https://forms.office.com/r/rtiepA6tbh?origin=lprLink>

... et n'hésitez pas à nous interpeler : nous sommes
là pour vous soutenir !

Projets pédagogiques particuliers | Association des
professeurs de Lignery (FSE-CSQ)

